

Règles professionnelles de la construction paille - Propaille

Avec Julien Cerri et Oumâima Bouslama (charpentiers, maçon, architecte)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de respecter les règles professionnelles CP 21012 caractérisant le matériau paille comme isolant de structures et support d'enduits.

Pour cela, être capable de :

- Organiser le chantier, se procurer les bottes de paille avec les bonnes caractéristiques, les préparer et les découper.
- Mettre en œuvre les bottes de paille dans l'ossature en traitant les points spécifiques.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1 : les maisons en paille, introduction et historique, organisation du chantier et caractéristiques des bottes, préparation et découpes, conditions préalables à l'exécution des parois en paille.

Jour 2 : physique du bâtiment, les différentes structures en ossature bois, remplissage paille.

Jour 3 : les baies, l'équipement, la mise en œuvre des bottes.

Jour 4 : enduit, parement et bardage, test écrit et validation.

Jour 5 : identifier les désordres, construire ses arguments et communiquer avec les autres. Bilan et échanges.

PUBLIC CONCERNÉ

La Pro-Paille s'adresse à tout.e professionnel.le de la conception, de l'étude ou de la réalisation souhaitant acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation du matériau paille. La Pro-Paille s'adresse également aux maîtres d'ouvrage et aux services techniques (collectivités, bailleurs, promoteurs)

PRÉ-REQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

LIEU

Plateforme pédagogique Aplomb, 345 route des écoles, 38210 Cras.

Parking et salle de restauration hors-sac à disposition.

DATES

Du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2024

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Formulaire d'inscription sur notre site internet ou nous contacter directement. Nous évaluons vos besoins pour définir les objectifs de votre formation et vous proposer un parcours adapté.

Clôture des inscriptions : nous contacter.



DURÉE

5 journées - 35 heures

COÛT DE LA FORMATION

Possibilité de prise en charge, selon les statuts et situation de chacun, attention aux délais d'instruction des demandes. Nous contacter pour un devis et le montage de votre dossier de prise en charge.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe de 12 apprenants maximum. Alternance des méthodes active/ interrogative/ démonstrative ; travaux de mise en situation pratique en mode chantier, travaux individuels ou en groupe sur maquette ; études de cas concrets. Apports techniques et professionnels en salle. Remise de supports de cours.

ÉVALUATION

Autoévaluation progressive.
QCM en fin de formation.

VALIDATION

Attestation de compétences.

SUITE DE PARCOURS

Les compétences acquises peuvent être mises en œuvre dans les métiers d'ouvrier en écoconstruction et ou en restauration du patrimoine.

Il existe plusieurs formations qualifiantes et certifiantes dans ce domaine, répertoriées au Répertoire National de Certifications Professionnelles (RNCP) consultables sur le site de France Compétences www.francecompetences.fr

INDICATEURS DE RESULTATS

96% des apprenants se déclarent satisfaits de la formation Propaille à Aplomb.

Les artisans nous font confiance pour leurs formations et celles de leurs salarié-es.